

# Enquête publique GPE Ligne 18 – Contribution 918

Déposée le 02/04/2016, <https://www.enquetes-publiques.com/enquetes2?RLIRE=EP16029>



Moderniser le réseau ferroviaire Francilien - Diaporama.pdf

Monsieur Jean-Pierre Chaulet  
Président de la commission d'enquête publique  
de la ligne 18  
du réseau de transport public du Grand Paris

Monsieur le Président,

Dans le cadre du Cercle des Transports, les membres soussignés de cette association étudient depuis près de 3 ans le réseau ferroviaire francilien. Un premier rapport a présenté en décembre 2014 un diagnostic de la situation. Des propositions ont été faites dans un rapport de décembre 2015. L'ensemble de ces travaux sont disponibles sur le site du Cercle des Transports (Dossiers Moderniser le réseau ferroviaire francilien). Nous joignons à ce courriel le diaporama qui apporte un aperçu rapide de nos propositions.

Nous n'avons pas effectué de travaux spécifiques sur la ligne 18 soumise actuellement à l'enquête mais la faisabilité financière est un élément essentiel de l'utilité publique. Or ce projet se situe dans un contexte qui n'est pas sans conséquence sur les opérations nouvelles. Nous insistons sur 3 points :

1. L'urgence absolue dans la Région d'Ile de France est de rendre le réseau existant, RER et Transilien, efficace alors qu'il est actuellement très fragile. Ce constat rejoint celui que la Cour des Comptes a publié en février dernier. Ceci suppose des investissements importants dans la rénovation des infrastructures (12 milliards €), la modernisation de l'exploitation et le renouvellement du matériel (4 milliards €).

2. Les ressources globales disponibles d'ici 2025 pour maintenir et améliorer le réseau ferroviaire francilien, que nous avons évaluées à 26 milliards €, ne permettent pas de financer toutes les opérations d'extension prévues. La Cour des Comptes recommande dans le même rapport de hiérarchiser les projets en donnant la priorité aux investissements sur le réseau existant. Nous avons établi une programmation des opérations finançables d'ici 2025 compte-tenu des ressources globales, y compris celles correspondant au Grand Paris, vraisemblablement disponibles d'ici 2025. Peu d'opérations du réseau Grand Paris Express y figurent : ligne 15 Sud, prolongements des lignes 11 et 14 ; la ligne 18 n'y figure pas.

3. Le financement de l'exploitation à l'horizon 2025 n'est pas assuré. En retenant un taux de croissance économique de 1,5% par an, les ressources, en provenance des entreprises, des voyageurs et des collectivités ne permettent pas de couvrir des dépenses de fonctionnement en forte expansion. Ces difficultés apparaissent dès 2017 avec la diminution des recettes du pass Navigo. Même si une ligne automatique comme la ligne 18 est plus économe que les lignes classiques, elle provoque quand même un surcroît de dépenses dont le financement n'est pas assuré.

Les 3 premières opérations du Grand Paris, prolongement de la ligne 14, ligne 15 Sud et EOLE Ouest, vont être mises en service au moins 2 ans plus tard que la date annoncée lors de l'enquête publique. Au-delà de ce phénomène classique de biais « optimistique » qui peut aussi concerner la ligne 18, le contexte financier donne à penser que le décalage de la mise en service sera encore plus important pour cette ligne. Cela nous paraît un élément indispensable de l'information qui doit être apportée au public.

Nous émettons donc un avis très défavorable à l'utilité publique de la ligne 18.

Nous vous prions d'agréer, monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jean-Didier Blanchet, Philippe Essig, Claude Gressier, Jean-Noël Chapulut,  
Olivier Paul-Dubois-Taine, Martial Bellon

Claude Gressier  
2, avenue de la Tranquillité  
78000 Versailles  
0670641318  
Claude-gressier@orange.fr